

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

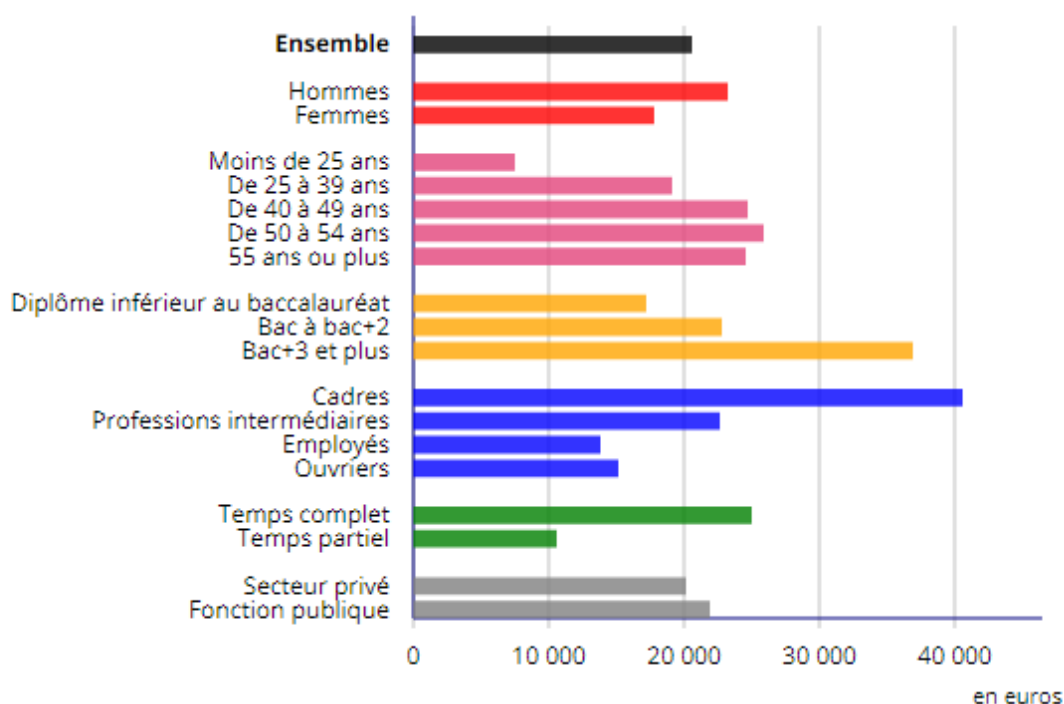
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quels sont les facteurs autres que la libre confrontation entre l'offre et la demande de travail qui peuvent expliquer la détermination du salaire ?

DOCUMENT 1

Revenu salarial annuel moyen en 2015 (en France)



Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires, et hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : INSEE.

DOCUMENT 2

Productivité du travail et salaires annuels moyens en 2017 (en dollars)

	PIB par heure travaillée	Salaires annuels moyens
Norvège	80,76	51 212
États-Unis	63,26	60 558
Allemagne	60,54	47 585
France	59,52	43 755
Hongrie	32,06	22 576
Mexique	18,83	15 314

Source : D'après OCDE.

DOCUMENT 3

En 2015, un peu plus de 6 % des salariés couverts par une convention collective de branche* perçoivent une rémunération proche du SMIC [...]. La proportion de salaires au voisinage du SMIC varie fortement entre les branches. [...]

En 2015, toutes branches confondues, le salaire net moyen des femmes est inférieur de 19 % à celui des hommes [...]. Cet écart varie, selon la catégorie socioprofessionnelle, entre 20 % (cadres) et 7 % (employés). [...]

L'écart salarial entre les femmes et les hommes cadres varie entre 4 % et 40 % en faveur des hommes selon les branches. [...]

À catégorie socioprofessionnelle donnée, l'écart salarial femmes - hommes s'accroît avec l'âge, tout particulièrement pour les cadres. Pour les salariés âgés de moins de 30 ans, l'écart est globalement identique pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Au-delà de cet âge, dans l'ensemble des conventions collectives de branche, il s'accroît très fortement au sein des cadres et d'une façon moins marquée pour les autres catégories.

Source : DARES.

* Branche : une branche regroupe des unités de production qui fabriquent les mêmes catégories de biens ou de services.

DOCUMENT 4

Montant brut du SMIC en euros (en France)

	SMIC horaire	SMIC mensuel pour 151,67 heures de travail	Hausse en %
2012 (au 1er juillet)	9,40	1 425,7	2,0
2013 (au 1er janvier)	9,43	1 430,2	0,3
2014 (au 1er janvier)	9,53	1 445,4	1,1
2015 (au 1er janvier)	9,61	1 457,5	0,8
2016 (au 1er janvier)	9,67	1 466,6	0,6
2017 (au 1er janvier)	9,76	1 480,3	0,9
2018 (au 1er janvier)	9,88	1 498,5	1,2

Source : INSEE.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. À partir d'un exemple montrez que la fiscalité peut contribuer à la justice sociale.
(3 points)
2. Comment le marché des quotas d'émission peut-il contribuer à la préservation de l'environnement ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez les inégalités face à la pauvreté qu'il met en évidence.

Niveau de vie et taux de pauvreté selon le statut d'activité en France en 2016

	Répartition de la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté* (en %)
Actifs de 18 ans ou plus	45,4	21 960	10,8
Actifs occupés	40,8	22 720	7,7
<i>Salariés</i>	35,9	22 680	6,4
<i>Indépendants</i>	4,9	23 190	17,5
Chômeurs	4,6	14 070	38,3
Inactifs de 18 ans ou plus	32,4	19 900	14,5
Retraités	22,7	21 510	7,4
Autres inactifs (dont étudiants)	9,7	15 420	31,1
Ensemble des moins de 18 ans	22,2	18 500	19,8
Ensemble de la population	100	20 520	14,0

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après *Insee Première*, n°1710, septembre 2018.

* Le taux de pauvreté est calculé au seuil de 60 % du revenu médian.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la famille contribue encore à l'intégration sociale.

DOCUMENT 1

En quatre décennies, la famille a changé de visage : presque un mariage sur deux se termine aujourd'hui par un divorce, contre environ un sur huit en 1970 ; 54 % des naissances ont désormais lieu hors mariage alors que cela concernait moins de 7 % d'entre elles quarante ans plus tôt ; près d'un enfant sur quatre de moins de 18 ans vit dans une famille monoparentale ou recomposée et l'homoparentalité est officiellement reconnue dans plusieurs États européens. Ces bouleversements ont contribué à faire de l'enfant, et non plus du mariage, l'élément fondateur de la famille.

Bien qu'assimilées par le corps social, ces transformations [...] ne se font pas sans heurts, que ce soit pour les enfants, directement concernés, ou pour le législateur, confronté à de nouveaux besoins et de nouvelles situations. [...]

Les recompositions familiales ont contribué à rendre encore plus complexe le paysage familial et à fragiliser les liens de filiation. [...] Les Suédois parlent de *rainbow families*, familles arc-en-ciel.

En effet, l'après-divorce connaît une multitude de figures familiales différentes. Le couple se trouve multiplié par deux, les enfants disposant maintenant de deux foyers de référence, celui dans lequel ils habitent avec le parent dit « isolé », et celui dans lequel habite l'autre parent. Puis, un ou chacun des parents peut éventuellement reformer une autre union. De nouveaux enfants peuvent naître. Plutôt qu'une soustraction, c'est alors l'abondance de parents, avec des beaux-parents, les demi- et faux frères, six couples de grands-parents, etc.

Source : « Les nouvelles formes de conjugalité : du désordre dans l'institution ? »,
Martine SEGALLEN, *Cahiers Français*, n°371, 2012.

DOCUMENT 2

Question : Personnellement, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune des opinions suivantes ?

(en %)

	Total d'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Total pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Total
La famille est le premier lieu de solidarité, notamment entre les générations	91	45	46	9	7	2	100
La famille est le principal amortisseur social (c'est-à-dire que c'est là que s'exercent la solidarité et l'entraide)	89	38	51	11	9	2	100
La famille est un atout pour la paix sociale et favorise le vivre ensemble	88	37	51	12	10	2	100
La famille est une valeur qui est partagée par tous et n'est ni de droite ni de gauche	90	51	39	10	7	3	100

Source : D'après IFOP, janvier 2017.

Champ : enquête menée auprès d'un échantillon de 1001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus.

DOCUMENT 3

Réussir l'éducation des enfants est devenu l'objectif des familles. Sans doute l'a-t-il toujours été mais, avec l'allongement de la scolarité, l'école s'impose désormais comme un partenaire obligé. En ce sens, la fonction éducative de la famille s'est complexifiée. L'objectif d'épanouissement de l'enfant doit composer avec une autre exigence, celle de la reproduction ou de l'ascension sociales, conditionnée par la réussite scolaire de ce dernier. Les nécessités du suivi scolaire montrent combien l'éducation familiale est un travail qui, comme tout travail, mobilise des ressources variables selon les familles et leur milieu social. L'objectif de la réussite scolaire s'est généralisé à toutes les familles, y compris celles qui appartiennent aux classes populaires [...]. Jadis ignorée ou jugée concurrente de la famille et des voies de promotion professionnelle qu'offrait l'univers ouvrier, l'école est à présent au cœur des préoccupations familiales. Les aspirations ouvrières aux études longues ont fortement progressé : 78 % des enfants d'ouvriers nés entre 1970 et 1984 déclarent que leurs parents les ont poussés à continuer les études, contre 56 % de ceux nés entre 1955 et 1969, et 36 % de ceux nés entre 1910 et 1924. L'essor de la préoccupation scolaire est un phénomène générationnel. L'idée que les enfants doivent aller le plus loin possible à l'école est aujourd'hui largement répandue dans les familles ouvrières, le baccalauréat apparaissant comme l'objectif minimal. [...]

Famille et école sont devenues deux institutions en rapport étroit l'une avec l'autre. Plus aucun sociologue ne peut soutenir, [...] que la famille a délégué ses fonctions éducatives à l'État. Le partenariat école/famille ne disqualifie pas le rôle éducatif des parents, mais le rend plus nécessaire encore. Les parents interviennent dans la scolarité de leurs enfants dans l'espoir de maintenir ou d'améliorer leur statut. Le diplôme apparaît comme un capital à l'acquisition duquel la famille participe activement par son travail de suivi et de soutien scolaires.

Les parents s'efforcent de préparer et de gérer au mieux la carrière scolaire de leurs enfants.

Source : *Sociologie de la famille*, Jean-Hugues DÉCHAUX, 2009.